

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50
Etats-Unis: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50
Les abonnements sont de 6 mois et datent du 1er et du 15 de chaque mois.
L'abonnement sera de \$4.00 s'il n'est pas payé d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Canada: 12 mois, \$1.00.
Etats-Unis: 12 mois, \$1.00.
Les abonnements de cette Edition seront variablement payable d'avance.

Vol. 26

Edition Semi-Quotidienne.—St. Hyacinthe, P.Q., Samedi 16 Novembre 1878.

Première insertion, 20c par ligne. In-
sertions subséquentes, 10c par ligne.
Annonces Commerciales et autres traitées
de gré à gré.

JOUR DE PUBLICATION: Edition Semi-
Quotidienne: MARDI, JEUDI et SAMEDI
matin.—Edition Hebdomadaire, Vende-
redi matin.

BOUCHER DE LABRUE, domicilié en
la paroisse de St. Hyacinthe, propriétaire
éditeur et imprimeur. Bureaux et Im-
primerie du journal: Rue Cascadés, maison
de Henri St. Germain, Benier, M.D., cité
de St. Hyacinthe.

No. 105

Adresses d'Affaires
A MONTREAL.

Les visiteurs de Montréal feront bien de con-
sultar la liste suivante des maisons d'affaires
recommandables en faisant leurs achats ou les
meilleures marchandises peuvent être acquises
au plus bas prix. Voyez aux Hôtels!

Fabrique Canadienne de Bandages.

F. Goss (établi en 1856) 688 et 690 Rue
Craig. Membres Artificiels faits à ordre. Mar-
chandises en Caoutchouc. Les Bretelles d'A-
cier pour les Epaules et l'Expansion de la Poi-
trine. Contellier de toute description faite à
demande.

Fabricants de Fusils.

T. REEVES & Co., fabricants et importateurs de
fusils, objets de pêche, patins, etc., 687, Rue
Craig.

Hôtels.

HOTEL DE LA CITE, Rue St. Joseph, 78 & 82, C.
Lafin, propriétaire. Très bon logement,
bonnes tables et cour. Prix modérés.

Importateur.

D. C. BROSSEAU, importateur d'Épicerie, Vins
et Liqueurs, en gros, 123 Rue Notre-Dame.

Manufacture de Broses.

C. BROSSEAU, fabricant de Broses et mar-
chand de toutes sortes de Broses, coin de la
rue St. Paul. Entrée 14 rue St. Jean Baptiste.

Manufacturiers de Chaussures en gros.

LALANNE & BLANCHET, 311, Rue St. Paul, Toutes
Commandes (par milles ou autrement) exé-
cutées avec promptitude et à bas prix.

Manufacturier de Meubles.

A. BELANGER, 276 Rue Notre Dame Fournitures
de toutes sortes en grande variété. Grand
assortiment. Prix très bas.

Marchands de Cuir.

O. DELORME, Marchand de Cuir et Fournitures
pour Cordonniers, 533 Rue St. Paul, 2ème
porte de la Rue McGill. Toujours en main
un stock complet au plus bas prix.

M. C. GALARNEAU, Marchand de Cuir et Fourni-
tures pour Cordonniers, 279 Rue St. Paul.
Grand assortiment. Prix très bas.

MILTON McDONALD, marchand de Cuir et Fourni-
tures pour Cordonniers en gros et en détail.
530 Rue St. Paul.

Marchand Tailleur.

MAISON DE LA PUISSANCE (aussi drapiers) coins des
Rues Notre Dame et Bonsecours. Le maga-
sin de modes et de nouveautés à meilleur
marché de la ville. Ordres exécutés en douze
heures.

Montres et Bijouteries.

E. E. BRADY, successeur de L. P. Bevin, coin
des Rues Notre Dame et St. Vincent. Montres,
Horloges, Bijouteries, Argentier, Contellier,
objets de fantaisie, objets plaqués en or et en
argent avec élégance et promptitude.

L. P. DUFRESNE

Marchand de
MONTRES.
En Or en Argent. Au cadran Électrique.
88 Rue St. Joseph, Montréal.

Ouvrages en Fil de Fer.

T. G. BIGG, 559, Rue Craig. Fabricant d'ou-
vrages en fil de métal.

LA "CITOYENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA.

Département de la
VIE, des ACCIDENTS et de la Garantie

Sous le Patronage de
SA GRANDEUR MGR. BOURGET
Evêque de Montréal.

SIR HUGH ALLAN, Président.
EDWARD STARK, Gérant.

LA "CITOYENNE"

est la seule assurance donnant des profits aux
Assurés contre les Accidents.
Les Secrétaires de Comté et de Paroisses et
autres employés, obligés de donner des cautions,
s'éviteront du trouble et une responsabilité sou-
vent à charge à leurs amis, en prenant une
Police de Garantie dans cette Compagnie.

La "Citoyenne"

Emet des Polices sur la Vie aux taux les plus
modérés tout en offrant les meilleures garan-
ties possibles.
Cette compagnie est essentiellement Cana-
dienne.

Bureau: RUE CASCADES,
En face de chez F. Cadoret.

W. H. PAMBRUN,
Employé à la Banque des Marchands,
Agent.
St. Hyacinthe, 22 Août 1878.—Sp12m

EMPLACEMENTS DE CHOIX.

Ceux qui voudront acquérir sur les limites
de la ville de St. Hyacinthe, les plus beaux lots
avec ou sans bâtisses, bien plantés d'arbres, sur
la partie navigable du Yamaska doivent s'em-
presser de s'adresser à

M. A. KEROACK,
St. Hyacinthe

Ou au No. 505, Rue St. Paul
Aussi un des plus beaux sites de commerce
de St. Hyacinthe en face de la Banque, bien
bâti et rapportant de bons revenus.
S'adresser aux mêmes places que ci-dessus.

HOTEL NATIONAL

Tenu par
ANTOINE DAME, ST. CÉSIRE.
Cet hôtel vient d'être remis à neuf et offre
aux voyageurs tout le confort d'un hôtel de
première classe. Une vaste salle est à la dis-
position des commis voyageurs.
Juillet 1878

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS

médecin et chirurgien etc.,
informe ses amis et le public de St. Hyacinthe
et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le
Bloc Belhumeur (près de la pharmacie du Dr.
St. Jacques, rue St. Denis un bureau où il pourra
être consulté à toutes heures du jour et de la
nuit. Le Dr. ayant suivi un cours spécial pour
l'étude des maladies des yeux et des oreilles,
croit être en état de traiter convenablement ces
affections.

Résidence privée au-dessus de son office

POUR 50 CENTS Nous expédi-
rons 1 élégante chaîne de montre
et cachet, 1 paire de boutons de
manchettes, 1 do de chemise, 1
do de faux-col, 1 bagne unie, 1
single en diamant de Paris. Prix
\$5. Le fonds de commerce, \$100.-
900 doit être vendu. Catalogue il-
lustré de bijouterie, montres avec
chaque lot Montre en argent, ré-
gulateur, \$4. Montre gratis aux
agents.

MILTON MONTREAL NOVELTY CO.
Importers Montréal, P.Q.

CERTIFICAT

Nous soussignés certifions que nous faisons
usage des conteneurs en caoutchouc fabriqués par
J. Bte. Leblanc, de L'Assommoir, et que nous
avons de bonne qualité, tant sous le rapport du
fini que pour la durée de la tranchée. Nous
sommes heureux de rendre ce témoignage.
A vendre chez MM. Lapierre & Gendron,
Tousaint Lapierre, } Bouchers
"MANOIR D'ARNAULT, }

CATARHIE:

5 ans de Maladie guérie par 4 bouteilles du
Grand Remède Constitutionnel Cathartique
Douleurs d'Epaules, Dos et Pommuns et
Crachements disparus.

St. Armand, P. Q., 12 Sept. 1878.

T. J. B. HARDING,
Cher Monsieur, — Désireux de faire connaître
les mérites du grand Remède Constitutionnel
Cathartique, je vous communique ce qu'il m'a
fait. J'ai 29 ans, étais malade depuis 5 ans,
j'avais employé à ce 4 médecins et essayé beau-
coup de remèdes sans éprouver de soulagement,
au contraire l'automne dernier j'étais assez mal
pour ne travailler qu'une heure à la fois, j'avais
mal sous l'épaule et dans le dos et
une souffrance dans le pommun droit, comme
s'il y avait un poids dessus, salivant, beau-
coup. Telle était ma condition quand je pris
votre remède cathartique. La première boutel-
le soulagea ma douleur et me donna l'appétit
et après la quatrième, j'étais rétabli au point de
travailler fortement et continuellement, au bu-
chage et à la terre neuve, et j'ai travaillé à cela
toute l'année. J'attribue ma guérison à la grâce
de Dieu et à l'usage de votre Grand Remède
Cathartique. Très humblement.

Prix \$1 la bouteille. A vendre chez les dro-
guistes.

HOTEL DE QUEBEC

Tenu par
LOUIS BRADÉUR
PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE.

Le public trouvera à cet hôtel tout le
confort désiré, bons lits, bonne table et
bonnes cuisines pour les chevaux. Enfin les
voyageurs trouveront que cet hôtel est tenu
pour un hôtel de première classe.

ALFRED CHEVALIER.
Lawrenceville, 14 septembre 1877.

ON DEMANDE

DES AGENTS pour vendre LA PLUME
MAGIQUE qui écrit avec de l'eau tiède
l'encre n'est pas nécessaire, elle est indélébile
Tout le monde la désire. Échantillons 10 cts.,
trois pour 25 cts.; un catalogue pour une
estampille. MONTREAL NOVELTY CO.
20 Juillet, 1877.—D.S.F.

A VENDRE.

A St. Pie dans le petit Rang St. François, à
2 milles de l'Eglise. Deux Terres formant 110
arpents, partie en culture, et partie en bois avec
3 sucreries, Maison, Granges, Ecuries, Remise
et autres dépendances, le tout de première classe.
Aussi: Moulins à Scie et à Farine, (ces der-
niers peuvent être vendus séparément).
Pour informations s'adresser à
O. MORIN,
Propriétaire, St. Pie.

Ou à L. P. MORIN, St. Hyacinthe.
St. Pie 28 Mars 1877.

Terre à Vendre.

100 acres de terre dont 40 en bon état de
culture le reste en bois mûle cette terre est si-
tuée dans le 12e Rang du Township de Durham
Comté de Drummond, à deux milles de la Sta-
tion de South Durham.

Pour plus amples informations, s'adresser à
MM. PAMBRUN & LAMOTHE,
Rue Cascadés, Agents Généraux.
St. Hyacinthe, 9 Novembre 1877.

Terre à vendre.

A la montagne de Shefford le cinquième lot
200 acres de terre en superficie comprenant
deux belles sucreries et un beau verger, avec
maison, hangar, écuries, bergerie dessus cons-
truits. Au-dessus de cent arpents sont en bon
état de culture, aussi onze vaches à lai che-
vaux et instruments agricoles.

Conditions très faciles s'adresser à
ABRAHAM DESROCHES,
West Shefford 31 Août 1877.

IMPORTANT aux FAISEURS de BEURRE

An Agent actif pour introduire dans les
townships The Victor Butter Worker
Échantillon de la machine gratis aux agents
Prix \$6, \$7, et \$8 chaque. Un filon à été vendu
par le Dominion. Applications faites immédia-
tement avec une estampille pour une circulai-
re à VICTOR, WRINGER & CO.
Brockville, Ont.

IMPRIMERIE
DU
COURRIER
DE ST. HYACINTHE

L'Atelier est fourni d'un Matériel
Neuf et dans les derniers goûts, et de tout
ce qui est nécessaire pour entreprendre l'im-
pression de

Libres, Brochures, Circu-
lares, Prospectus,
et autres ouvrages plus ou moins volumineux.

aussi

CARTES DE VISITE OU D'AFFAIRES.

MEMORANDUMS,

TÊTES DE COMPTE,

LÉTTRES FUNÉRAIRES,

AFFICHES,

PANCARTES,

PLACARDS,

PROGRAMMES.

De toute Grandeur. De toute Couleur. Avec
Dorure ou plusieurs couleurs. Sur Papier Blanc
ou de Couleur, ou sur Carte ou Carton.

BLANCS
DE TOUTES SORTES

POUR

AVOCAT, NOTAIRE, GRFFIER, HUIS-
SIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
D'ÉCOLE OU MUNICIPALITÉ.

Blancs de Rôle, Listes Electorales.

FARMER'S JOURNAL. 1 fois par semaine. Abonnement \$1.

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Est publié à Deux Editions, et est le plus répandu dans
cette partie de la province; Il offre un grand avantage aux per-
sonnes qui veulent annoncer avec profit.

Edition de 3 fois par semaine: Prix d'abonnement au Canada et
aux Etats-Unis, 12 mois \$3.00; 6 mois \$1.50.

Si l'abonnement n'est payé qu'à la fin de l'année, il sera
chargé \$4.00.

COURRIER DE ST. HYACINTHE ET JOURNAL
D'AGRICULTURE.

Publié 1 fois par semaine, à une très grande circulation et offre de
grands avantages aux annonceurs qui veulent s'a-
dresser à la Classe Agricole.

Abonnement 12 mois d'avance \$1.00 au Canada et Etats-Unis.

BOUCHER DE LABRUE, Éditeur-Propriétaire.

SICOTTE & TELLIER.

Avocats.
Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.
Suivront les cours Criminels et Civils.
V. B. SICOTTE LOUIS TELLIER
St. Hyacinthe, 30 septembre 1875.

DELABRUE & BEAUCHEMIN,

Avocats
MM. DELABRUE & BEAUCHEMIN suivront les
cours supérieurs, de Circuit et de Magistrats
de Districts—Bureau: sur la Rue St. Denis.
BOUCHER DE LABRUE. A. O. T. BEAUCHEMIN.

MAURICE ST. JACQUES

AVOCAT
Suivra les cours civiles et criminelles.
Bureau: Rue St. Denis. En face de la phar-
macie du Dr. St. Jacques.

ST. HYACINTHE.

L. S. ADAM

NOTAIRE.
Bureau: Rue St. Denis.
M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Gé-
néral et se chargera de toute affaire que l'on
voudra bien lui confier, tel que collection,
vente d'immeubles, etc., etc.
St. Hyacinthe, 6 Août 1874.—125.

ANTOINE DAME

Hôtelier de St. Césaire
Bonne Table, Bons Lits, Prix Modérés.
Bonne Cour et vastes Ecuries.
Juin 1874.

HOTEL D'UNION.

Tenu par
GODFREY GENDREAU
Boxton-Falls.

U. S.
MALLE.

Les Personnes Eloignées, traitées par la
malle avec succès complet, en décrivant
leurs Symptômes.

(Demandez notre papier illustré, envoyé gratis.)

AIR OXYGÉNÉ

DU DR. TOWNSEND!

GUERIRA:

CATARHIE! Pourquoi? Parceque la respi-
ration est le seul moyen d'ar-
river aux conduits de l'air, au
Traitement par courant, et la Catarrhe les ar-
la malle, une spé- fecte. Employez le traitement
dialité. Décrivez suivant la prescription, et la
votre cas. guérison est garantie.

Bronchites Pourquoi? Pour la raison ci-
tée plus haut. Les bronches
sont des tubes qui conduisent
l'air aux pommuns, conséquem-
ment la respiration va direc-
tement au siège de la maladie,
journal illustré, et si on suit bien les pros-
criptions nous garantissons la
toute adresse. guérison des bronchites.

ASTHME! Pourquoi? Parceque l'Asthme
est une contraction des bron-
ches causée par l'inflammation
de leurs membranes muqueuses.
Toux, Rhume, Pneumonie, Névralgie
Diphthérie, et autres affections
du système respiratoire, nous
guérissons par l'Air Oxygéné.
la guérison si pris à point.

Consommation! Pourquoi? Parceque des cen-
taines de cas ont été guéris,
dont quelques uns étaient con-
sumés, et que des cas de con-
sumption sont causés par la
Région guérie à Catarrhe. Nous garantissons
l'Air Oxygéné. la guérison si pris à point.

MALADIES DU SANG Le sang peut être purifié par
l'Air Oxygéné du Dr. Town-
send plus promptement que
par aucun autre remède con-
nu. Parce que cet air est aspi-
ré, passe à travers les pommuns,
et vient en contact avec le
sang quand il est pressé dans
les pommuns par l'action du
cœur. Plus il y a d'Oxygène
dans le sang, plus il est pur
et plus il se régénère. Quand
l'Oxygène vient en contact avec
les impuretés du sang il les
brûle et il réchauffe le sang
partout où il se trouve dans
ses évolutions à travers le
système. Si le sang est pur
on ne peut être malade. Le
mercure et autres impuretés
sont chassés du sang. Nous
garantissons de purifier le
sang trois fois plus vite que
de ce départ par aucun autre remède.

CANCERS TUMEURS! Guéris sans opé-
ration, et peu ou point de douleur.
Que ceux qui en souffrent deman-
dent un certificat de guérison garanti.

W.M. PARK, M.D. De l'Hôpital Mc-
Clellan, de Phila-
delphie, est chargé de ce départ.

Adressez les lettres comme avant, à
E. F. TOWNSEND, M. D.
122 High Street, Providence, R.I.

Les médecins qui veulent pratiquer ce remède
peuvent avoir un permis, et avoir notre papier
illustré pour s'annoncer. Adresse comme ci-haut.

AVERTISSEMENT.

Des personnes, sans principes, de Boston et ail-
leurs, ont contrefait ce remède et vendent un
"Liquide Bogus," et cherchent à le vendre pour
l'AIR OXYGÉNÉ. Nul n'est bon si les mots
DR. TOWNSEND OXYGENATED AIR ne sont
soufflés dans la bouteille avec mon portrait sur
l'étiquette.

4-77

CHEMIN DE FER GAND TRONC

DE MONTREAL A L'EST

	Mile.	Passager.	Local.	Passager.	Express.
Montréal.....	7 003	156	159	43	M
St. Lambert.....	7 353	356	45	1005	M
Belœil.....	8 354	037	45	1045	M
St. Hilaire.....	8 404	077	50	1050	M
St. Madeleine.....	9 004	208	15		M
St. Hyacinthe.....	9 304	408	45	1125	M
St. Rosalie.....	9 306				M
Britania Mills.....	9 554	53			M
St. Liboire.....	10055	00			M
Upton.....	10205	07		1202	M
Acton.....	10405	22		1220	M
Richmond.....	12256	15		1 30	M
Sherbrooke.....	2 057	30		3 35	M
Compton.....	3 008	05		4 07	M
Coaticook.....	3 358	23		4 25	M
Danville.....	4 15			5 27	M
Arthabaska.....	2 30			3 45	M
Québec.....	6 49			6 45	M

DE L'EST A MONTREAL.

	Passager.	Local.	Passager.	Mile.	Express.
Québec.....	9 30			9 45	M
Arthabaska.....	1230			2 30	M
Danville.....	1 27			3 55	M
Coaticook.....	1120		7 009	05	1240
Compton.....	1142		7 209	35	1 20
Sherbrooke.....	1215		7 50	1025	3 40
Richmond.....	2 30		8 55	1210	6 15
Acton.....	3 40		9 45	1 50	8 15
Upton.....	4 00		9 58	2 15	
St. Liboire.....	4 00		10052	30	
Britania Mills.....	4 00		10102	40	
St. Rosalie.....	4 00		10102	40	
St. Hyacinthe.....	4 386	15	10253	10	
St. Madeleine.....	4 645	10	10423	40	
St. Hilaire.....	5 207	10	10554	07	
Belœil.....	5 257	15	10554	15	
St. Lambert.....	6 108	15	11305	15	
Montréal.....	6 308	45	11505	45	

7 Octob. 1878.

BEATTY



BEATTY'S Beatty's Pianos, grand,
square and upright, are pro-
duced by the most beautiful and
perfect people in the world. Beatty

THIS PAPER IS ON FILE WITH



Where Advertising Contracts can be made.

Le COURRIER DE ST. HYACINTHE est imprimé par BOURCEN DE LA BRÈRE, qui en est Propriétaire et le Rédacteur.

CALENDRIER.

	NOVEMBRE.	Février, Lever Con
14 Jan. St. Etienne, Confesseur	6 59 4 39	
15 Ven. Ste Gertrude, Vierge	7 1 4 29	
16 Sam. De l'Immaculée Conç.	7 2 4 28	
17 Dim. 23e Pent.	7 4 4 27	
Dernier Quartier le 17 à 1 h. 3 m. soir		
18 Lun. 1er des Bais. SS. P. et P.	7 5 4 26	
Quante Heures le 18 à L'après-midi.		
19 Mar. Ste Elizabeth, Vierge	7 6 4 25	
20 Mer. St. Felix de Valois, Conf.	7 7 4 24	

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

St. Hyacinthe, 16 Novembre, 1878.

NOS VOISINS RECLAMENT.

Chacun se souvient du jugement que portait l'été dernier, la Commission d'Halifax, au sujet de la clause du traité de Washington, qui concerne le droit accordé aux Américains de venir pêcher dans nos eaux, sauf certaines indemnités. Le cabinet de Washington, moins que tout autre, ne l'a oublié. Et, il vient, par l'organe de son secrétaire, l'Hon. M. Everts, d'en donner une preuve palpable.

Il paraît que c'est sensible, un jugement qui, par les temps qui régnent, condamne à payer \$5,500,000 d'indemnités!

Et cela, cela les fait qui ont donné premier lieu à la réclamation, et on en jugera mieux.

L'hiver dernier, par un dimanche (ils sont fantasistes ces pêcheurs américains), dans la saison où par la loi la pêche est défendue dans les eaux canadiennes, un vaisseau de nos voisins se livrait au plaisir ou au profit (que les spécialistes en jugent), de la pêche sur les côtes de Terre-Neuve. En considération de la loi divine et de la loi humaine d'abord, car une loi a été passée prohibant de pêcher le dimanche, de la loi humaine seule, ensuite, c'était alors la saison où la pêche n'est pas permise, les Terre-Neuviens ne goûteraient pas la fantaisie et chasseraient les mécréants.

L'action était naturelle et simple, et ne fit pas grand bruit pendant un temps. On espérait même qu'il n'en serait plus question. Mais on comptait sans l'esprit tracassier et fertile en expédients, surtout lorsque des millions sont en jeu, de nos voisins d'au-delà la 45ème.

Il s'est rencontré, par accident, que l'Angleterre a, en ce moment, de graves et nombreuses préoccupations par suite du malaise européen. Quelle idée heureuse, que de lui en jeter une nouvelle par les jambes. Et puis, sous les circonstances actuelles, les millions se font rares. Quelle aubaine que de refuser ou au moins de retarder le paiement des \$5,500,000 d'indemnités! Le raisonnement ne fut pas poussé davantage; mais la circulaire de l'Hon. M. Everts était imaginée.

Elle est, d'après le sentiment de son auteur, l'écho de l'opinion du peuple américain. Pour la bonne idée que chacun désirerait nourrir du grand sens pratique, de la sagesse profonde et du haut point d'honneur des populations qui forment ce grand corps national, la république américaine, il vaudrait peut-être mieux ne la pas prendre à ce point de vue. Mais croyons-en l'auteur; et ne nous occupons que de la manière plus ingénieuse que logique, dont il se sert pour prouver que les pêcheurs américains étaient dans leurs droits; et que, l'acte des Terre-Neuviens rend nul le jugement de la commission d'Halifax, et permet à la république américaine de ne pas payer une dette qu'elle a reconnue par l'organe de commissaires objets de son choix libre et délibéré. C'est touchant et ça sent l'intérêt.

En premier lieu, l'Hon. secrétaire du gouvernement américain prétend que, le traité de Washington ayant été conclu entre le gouvernement anglais et le gouvernement américain, les pêcheurs de ce dernier n'ont pas à se plier aux lois qui régissent Terre-Neuve, simple colonie anglaise en Amérique. Cette dernière, par son acte sus-mentionné, a donc lésé la loi internationale; et l'Angleterre doit une satisfaction à la république américaine.

La théorie est tout-à-fait neuve, et libre dans toute l'ampleur du mot. L'américain y est mis tout-à-fait à l'aise vis-à-vis ceux qui, par des conventions réciproques, se sont engagés à le recevoir dans leurs eaux.

Toutes nos lois locales sont nulles et de nul effet à son égard.

Il nous faudra, pour mettre nos intérêts tant soit peu en sûreté, prévenir, par des lois passées devant la législature impériale, toutes les fantai-

sies que cet étranger pourrait se permettre, et ce pendant le cours de 12 années que durera le traité de Washington. Les conditions sont rudes, à notre égard, tous en conviendront; et si elles sont telles que dites, le peuple américain ne devrait pas faire le grand enfant, mais nous payer nos millions. Ce serait peu cher, en effet, acheter de grands avantages.

Mais, il n'en est pas, paraît-il, tout-à-fait ainsi, et l'auteur force un peu la note. Il semble même ne pas du tout avoir voulu comprendre la clause du traité qui dit que, "les américains jouiront en commun avec les sujets de l'Angleterre du droit de pêcher dans les eaux britanniques."

La clause règle clairement que les pêcheurs américains n'auront d'autres droits que ceux permis par la loi aux sujets de l'Angleterre, en Canada.

Or, une loi, en outre de la loi divine, défend à ces derniers de pêcher le dimanche, et une troisième loi prohibe la pêche durant l'époque où s'accomplissait le fait, objet des présentes réclamations.

Un second point de vue, tout aussi juste que le premier, est celui où se place le gouvernement américain pour refuser de payer les \$5,500,000 d'indemnités.

Il prétend tout crûment, que l'incident en question lui donne droit de retenir l'indemnité jusqu'à ce que satisfaction ait été donnée à sa réclamation par l'Angleterre. C'est fort ce nouveau faux-fuyant.

Mais, vous n'avez, dites-vous, rien à démêler avec nous, ni nos lois. Payez donc ce qui nous est justement dû; car, vous ne pourriez du moins tenter de nier que l'indemnité pour votre accès à nos pêcheries ne nous appartienne bel et bien.

Ensuite démêlez avec notre métropole tous les petits différends que votre esprit tracassier pourra vous suggérer pour la circonstance. Il est permis de demander satisfaction à un voisin; mais, ce qui ne l'est pas autant, c'est de retenir les droits d'un autre voisin pour se l'accorder, au cas où le premier la refuserait.

Voilà, vous le voyez, ramener la question devant une seconde commission. Celle d'Halifax avait été instituée selon votre inspiration et vos désirs. Et puis, souvenez-vous que lorsque la commission de Genève condamna l'Angleterre à vous payer une indemnité de \$4,500,000, sur vos réclamations dites de l'Alabama, bien que cette dernière eût maints griefs contre vous, elle n'en appela pas aux expédients forcés, mais paya.

Le sentiment de l'honneur national serait-il donc moindre chez vous?

Voulez-vous savoir, en terminant, ce que l'on pense de vos réclamations dans l'Angleterre que vous voulez tracasser à tout prix.

Voici ce que dit le Times de Londres: "En apprenant que la remise en scène de la question des pêcheries a fort soulevé l'opinion publique aux Etats-Unis, et que deux dépêches vigoureuses que le secrétaire Everts a fait publier, deux semaines environ avant l'élection, ont réveillés les sentiments patriotiques, ce qui sans doute a favorisé beaucoup le parti républicain, nous n'avons été frappé que d'une chose, c'est de la facilité d'émotions que possède le peuple américain. Les sujets remis en scène par le secrétaire Everts sont de vieille date tous deux. Et, quelque puisse être l'événement de l'incident qui en Janvier dernier se passait sur les côtes de Terre-Neuve, il ne doit en rien influencer sur l'accomplissement ou le non accomplissement de la décision de l'arbitrage d'Halifax."

Pour décider ce dernier point, le peuple américain ne pourra se baser que sur les principes généraux de l'équité. Tout autre expédient, qu'il appellerait à son aide, serait futile.

"Si l'on désire récuser l'arbitrage d'Halifax, il peut le faire en toute sûreté, car nous ne réclamerons pas les armes à la main les indemnités au dommage qu'il nous a causé. Il n'a rien à craindre, que la perte de son honneur national et l'étonnement qu'exciterait cet acte chez tous les peuples du vieux monde."

Si cette perspective sourit aux Etats-Unis, qu'ils l'essaient.

UN MOT SUR LA SITUATION EUROPÉENNE.

Au delà des mers, on se regarde toujours d'un œil qui n'a pas tout-à-fait le cachet de l'amour sans nuages. A quoi aboutiront ces regards envieux d'un peuple à son voisin et même à son second et troisième voisin, c'est ce que l'avenir se réserve de nous dire.

Pour l'instant, le froid regard de l'Angleterre ne semble plus se reposer exclusivement sur ce grand personnage, le Cosaque. Il doit vraiment en être joyeux, car rien n'est plus incommode qu'un œil qui nous suit toujours, en tout et partout. Cependant, il ne faudrait pas trop prendre d'ébats, car chacun sait que l'An-

gleterre ne perd jamais un rival de vue; et, quand elle semble à tous ne le plus regarder, elle le vise adroitement pardessus la paupière. Elle a, en ce moment, l'œil sur la France, et lui reproche amoureusement son esprit de prétentions et de convoitises. Le peuple français a eu l'immense tort aux yeux de sa voisine, de se voir adjuger, en la personne de M. Blignières, dans la formation du nouveau ministère d'Egypte, le portefeuille des travaux publics. C'est ce dont l'Angleterre se plaint. Elle eût sans doute aimé mieux accaparer ce nouveau pendant à sa puissance en Egypte. Combien scrupuleusement, elle aurait surveillé les intérêts qu'a la France dans ce pays.

A l'accusation qu'on lui porte d'avoir des prétentions et des convoitises, la France, par sa presse, répond sur un ton aigre-doux et qui ne serait point du tout de nature à apaiser les choses, si, chacun ne savait que l'Angleterre ne veut par cette sortie que se donner une contenance et tuer le temps. Peut-être aussi, songe-t-elle encore à solliciter sa voisine à entreprendre une nouvelle croisade pour protéger ses intérêts sur la Méditerranée et ailleurs. Malheureusement, la France n'a pas encore oublié qu'en 1870, l'Angleterre n'entreprit guère de croisade pour l'arracher aux mains de la Prusse qui l'écrasait. Ainsi notre métropole devra se satisfaire d'avoir froidement regardé sa voisine.

L'Autriche se pâme d'aise sous les caresses de l'Italie qui joue en ce moment le rôle d'un personnage faible mais rempli d'ambition. Elle s'attache à l'Autriche. Si il y a un butin, on lui jettera les os à ronger. Si on se satisfait de faire des poses, elle ne perdra rien. Mais l'Autriche ne regarde pas la Prusse avec douceur. Elle vient de s'apercevoir qu'à la suite du congrès de Berlin, Bismarck n'a ni plus ni moins, que voulu la mystifier, en lui offrant d'occuper la Bosnie et Herzégovine. Or, la mystification est cruelle, surtout lorsqu'elle a pour objet un peuple qui se targue d'importance et qui y tient.

Cependant, il ne faut rien craindre de tout ceci, puisque le prince de Bismarck est au fond de l'affaire.

Il reste bien encore la Russie. Mais elle déclare à qui veut bien l'entendre qu'elle ne veut plus la guerre. Cependant, elle a l'air trop convaincue pour être sincère.

Maintenant, trouvera-t-elle des voisins prêts à la rencontrer les armes à la main! C'est douteux. L'Angleterre entreprendrait bien une croisade en commun avec la France et l'Autriche. Mais la France veut la paix, et l'Autriche ne se soucie pas d'opérer avec celle qui sait toujours se faire la part du lion. Pour la Prusse elle demeurera paisible; car, elle serait heureuse de voir l'Angleterre rossée d'importance par la Russie, et elle tient énormément à avoir toujours l'œil sur la France.

Ainsi, rien de plus spéculatif que la situation européenne, et l'avenir seule peut en découvrir les suites.

L'AFFAIRE DE STE. ANNE.

Nous lisons dans le Journal de Québec: D'après les journaux, qui nous viennent par le dernier courrier de l'Ouest, le procès qui vient de se terminer à la Cour Criminelle de Montréal, par la condamnation de plusieurs inculpés de fraudes à l'élection de Jacques-Cartier, continue à servir de thème à plusieurs d'entr'eux.

Le National critique sévèrement le juge Ramsay, la Minerve le réfute tout en ayant pas la prétention de venger son honneur, et le Globe, de Toronto, approuve la condamnation au nom de l'intégrité des électeurs. Il dit:

"Nous sommes heureux d'apprendre qu'environ six semaines après la perpétration de leur crime, les auteurs de la fraude dans l'élection de Jacques-Cartier ont subi leurs peines et ont été trouvés coupables de cette offense sérieuse."

"On dit qu'ils ont pris la fuite après le verdict. Nous espérons qu'ils seront repris, condamnés et punis comme ils le méritent. Lorsque nous songeons aux intérêts dépendant de l'élection des représentants du peuple, il est impossible d'exagérer l'importance de protéger la boîte du scrutin contre les tentatives frauduleuses."

"S'il fallait supposer qu'en 'farcissant' l'une ou en dérangeant les bulletins sans scrupule, on pourrait assurer la victoire d'un candidat, nous ferions aussi bien d'abandonner l'idée d'avoir des élections libres et honnêtes."

"Dans l'élection de Jacques-Cartier, on savait que la lutte serait chaude. Le changement dans le vote, effectué clandestinement, était amplement suffisant pour faire pencher la balance en faveur d'un candidat les arrangements des organisateurs de la conspiration prouvent que ceux-ci avaient agi d'une manière déloyale. Il ne manque pas une seule circonstance pour aggraver au dernier point leur culpabilité."

Et le Herald de Montréal dit:

"Six personnes ont subi un long procès sur l'accusation d'avoir commis une fraude à Ste. Anne pendant les dernières élections et le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre d'entre elles. Personne ne doit regretter l'argent et le temps qui ont été dépensés pour arriver à ce résultat; personne ne devrait regretter le verdict ou la punition qui doit lui enlever. Le crime était grand, il s'attaquait à la base même des droits publics et du bon gouvernement; car un bon

gouvernement ne peut exister autrement que comme gouvernement honnête, et un gouvernement honnête est incompatible avec des élections malhonnêtes. Nous éprouvons de la peine pour les personnes condamnées, car nous savons comment il est facile pour un partisan zélé et malhonnête homme de sortir des limites prescrites par la loi pendant les élections. Mais ce n'est pas parce que de tels actes sont commis dans l'intérêt du parti auquel nous appartenons que nous sommes prêts à les justifier. Au contraire, nous sommes fortement obligés de les condamner dans les termes les plus énergiques."

VOYAGEURS CANADIENS D'EUROPE.

On sait que le steamer *Sardinian* lors de son dernier départ de Québec, le 12 octobre dernier, avait à son bord Nos Seigneurs Duhamel et Morcau, le Révé. P. Antoine, Provincial des Oblats, trois autres prêtres, avec cinq ou six laïques Canadiens.

La traversée, quoique accidentée de vents très forts sans toutefois dégénérer en véritable tempête, a été des plus heureuses. Un des passagers qui nous écrit de Liverpool, nous apprend qu'à part Mgr. Morcau et M. Rho, artiste, tous les autres passagers ont eu à souffrir plus ou moins du mal de mer. Il nous informe aussi que le 19 Octobre, le capitaine Dutton qui commande ce magnifique vaisseau, a été l'objet d'une jolie fête de famille de la part de tous les passagers.

M. A. Rho, artiste portraitiste de Bécancour, qui passe en Europe pour se perfectionner dans son art, avait occupé ses loisirs durant la traversée à prendre le portrait du Capt. Dutton et celui de Mgr. Morcau, d'après nature. Les portraits terminés, et jugés parfaits par tous les visiteurs, M. Rho voulut causer un agréable surprise au capitaine, en lui faisant présenter le sien par les passagers avec une adresse de circonstances. Mgr. l'Evêque d'Ottawa voulut bien se charger de rédiger l'adresse et la présenter avec le cadeau.

Vers 9 heures du soir, tous les passagers de première s'étant réunis au salon, M. le Capt. fut prié de s'y rendre pour y rencontrer les passagers, qui voulaient lui exprimer, leurs sentiments de gratitude pour ses excellents procédés à leur égard. C'est alors que Mgr. d'Ottawa, assisté de Mgr. de St. Hyacinthe, du Révé. P. Antoine, de MM. les abbés Gauthier, Francœur et Monk, et de plus de 60 autres passagers, lut l'adresse au capitaine qui répondit d'une manière charmante et visiblement émue. Il dit que cette marque d'attention lui était particulièrement sensible, parce qu'elle lui venait des Canadiens—qu'il avait appris à estimer depuis longtemps déjà.

M. Rho a fait preuve d'un grand désintéressement dans cette affaire. Les passagers ont voulu lui montrer combien ils appréciaient ce sentiment, en faisant de suite une collecte pour l'indemniser en partie de son travail. Une dame anglaise voulut elle-même se charger de la besogne, et elle alla de suite en présenter le résultat à l'artiste sur un plateau d'argent.

Cette bonne fête était particulièrement canadienne. Mlle. Hébert, jeune cantatrice de grand avenir, qui s'en va elle aussi prendre des leçons des maîtres en Europe, oubliant pour un moment le mal de mer qui la fatiguait encore, pour couronner le tout par une chanson Canadienne que tous les auditeurs parurent enchantés d'entendre et acclamèrent par les applaudissements les plus sympathiques. —*Le Canadien*.

Nouvelles Générales.

Le député de Kamouraska, Joseph Dumont et toute sa famille, morts de la fièvre jaune.—La pétition d'élection dans le comté de Kamouraska a été filée au bureau du protonotaire samedi dernier, par P. V. Taché, avocat. Lundi, l'huissier chargé de signifier une copie au député s'est rendu au domicile de ce dernier. Mais, ô malheur, la maison, le magasin et deux ou trois maisons voisines étaient complètement fermés; les plus proches voisins qu'il a pu trouver sont d'opinion que la fièvre jaune sévit au domicile de ce pauvre M. Dumont.

Voilà la première défense de M. Dumont à l'encontre de la pétition. Ce n'est que le commencement, nous en verrons bien d'autres avant la fin.—*Canadien*.

Joliette, le 14 novembre 1878.—L'Hon. M. Baby est élu par acclamation.

Don.—Deux catholiques dévoués, MM. Portages et Montgriffon, se rendent à Rome pour déposer aux pieds du Saint-Père une adresse d'adhésion inébranlable signée par l'archevêque de Buenos-Ayres, au nom de tous les fidèles de la république de la Plata. Ils portent en même temps comme offrande de ces contrées catholiques pour le Saint Père la somme de 70,000 piastres.

Le marquis de Bute vient de donner \$5,000 pour une fondation particulière, dont le but est d'ériger une cathédrale à Dundee, Angleterre.

Bois.—On évalue à 2,500,000 pieds carrés la quantité de bois manufacturé sur l'Ottawa et ses tributaires pendant l'année passée. On croit que le marché anglais va devenir meilleur par suite de cette diminution.

Nouvelles Mitrailleuses.—D'après des renseignements envoyés de Witten, Suède, on exécute actuellement à la manufacture d'armes en acier fondu de cette ville des épreuves de tir avec de nouvelles mitrailleuses fabriquées pour le compte du gouvernement russe.

Ces mitrailleuses excitent l'étonnement général, tant par l'effet de leurs projectiles que par la rapidité de leur tir, qui semblent ne devoir jamais être dépassées. Elles sont construites d'après le système du Suédois Palmkrantz, qui est, comme l'on sait l'inventeur d'une mitrailleuse à canons juxtaposés horizontalement.

On peut, à volonté, tirer successivement chaque coup ou les faire partir tous à la fois.

Les mitrailleuses de grand modèle, destinées à la marine possèdent quatre canons juxtaposés, tandis que celles de petit modèle, pouvant être utilisées comme pièces de campagne en ont dix.

Suivant l'habileté des servants, les premières peuvent lancer de 100 à 300 et les secondes de 800 à 1,400 balles à la minute. L'effet du tir des mitrailleuses fabriquées à la manufacture de Witten est tel que leurs projectiles traversent non-seulement trois plaques de blindage ayant chacune 3/8 de pouce anglais d'épaisseur et réunies par des rivets, mais peuvent encore s'enfoncer d'un pouce dans une plaque de fer placée derrière les trois premières.

La marine suédoise est en possession des premiers spécimens de ces mitrailleuses; le gouvernement russe vient d'en faire confectionner un grand nombre pour les employer spécialement contre les bateaux-torpilles. Quant à la petite mitrailleuse de campagne, elle possède, de l'avis des gens compétents, l'avantage particulier d'être très légère, ce qui permettrait d'en opérer le transport à bras d'homme, dans le cas où l'on manquerait de chevaux.

Des vieilles filles.—Je ne crois pas qu'il soit juste et raisonnable pour les écrivains de tout genre, poètes ou prosateurs, de réserver les sujets de vieilles filles, comme "une poire pour la soif," ou de le traiter simplement "entre le fromage et la poire."

Il semblerait que nos enfants terribles de la littérature, quand ils n'ont plus rien à dire qui en vaille la peine, ou qu'ils veulent un peu passer le temps à des riens, n'ont rien de plus pressé que de se jeter sur les vieilles filles.

Ayant une tendance, une espèce de je ne sais quoi, qui me porte toujours à l'opposition, je crois que, si on m'avait bûti d'un autre genre j'en aurais eu une meilleure façon, d'autres goûts plus stables:—j'aurais été vieille fille. Mais que faire maintenant, c'est une affaire manquée. Aussi, je me trouve comme déplacé ou déclassé, mais en revanche je me sens porté à prendre leur part, à les défendre, à les garantir, à les protéger, à les soutenir, à les consoler, à les alléger. Mais ce que je n'oserais jamais faire, c'est de vouloir les accoupler.

Grammaticalement la vieille fille a ses raisons d'être comme aussi elle a ses manières qui lui sont propres.

De quelque côté que vous l'envisagiez elle est impersonnelle. C'est pour cela qu'elle n'admet pas plus de conjugaison que de bien conjugal. Pourtant, elle est toujours bonne... à marier si elle est toujours par opposition... aux garçons. C'est le seul nom qui dans la langue française peut être considéré comme étant du genre neutre... au singulier.

Vieille fille est un nom propre. Qu'on ne prouve ce qu'il peut y avoir de sale dans ce nom.

Comme nom il est le principal partie du discours de bien des hommes et de femmes.

Vieille fille est un substantif, adjectif, spécifique et diminutif—par contradiction.

C'est un article contracté, ayant toujours une proposition sous entendue, et qui perd sa valeur faute d'être énoncée. C'est aussi un article simple qui se détermine lui-même... à rester seul, mais devant les substantifs masculins ne se détermine jamais... au mariage.

VICTOR HUGO ET L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

Le 15 janvier 1850, on discutait, à l'Assemblée nationale, une loi sur l'enseignement, et alors comme aujourd'hui, il y avait une secte qui voulait chasser le prêtre de l'école. Victor Hugo monta à la tribune. Nous copions dans son discours:

"L'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps. Je dirais presque qu'il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie.

"En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout: on ajoute à l'accumulation du malheur les poids insupportables du néant, et de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là de profondes convulsions sociales.

"Certes, je désire améliorer, dans cette vie, le sort matériel de ceux qui souffrent; mais je n'oublie pas que la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance.

"Quant à moi, j'y crois profondément, à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême certitude de ma raison, comme c'est la suprême joie de mon âme.

"Je vous donc sincèrement, et je dis plus, je vous ardemment, l'enseignement religieux."

Voilà ce que disait Victor Hugo dans la plénitude de son génie.

Depuis, tout a changé, et le génie en fuyant a emporté les opinions. —*N. M.*

Nouvelles Locales.

Le Nord.—Tel est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire qui vient de paraître à St. Jérôme. M. J. A. Hervieux, en est le rédacteur propriétaire. Ce journal défendra les principes conservateurs.

Nous souhaitons plein succès à ce nouveau confrère.

Actions de grâce.—Le gouvernement d'Ottawa a fixé mercredi le 4 décembre prochain pour être un jour, d'actions de grâce par toute la Puissance. Les gouvernements locaux émettront sans doute une semblable proclamation.

Election.—M. Guillaume Cheval, de St. Ritaire, a été hier, élu directeur de la banque de St. Hyacinthe en remplacement de feu l'Hon. Bachand.

LE MARQUIS DE LORNE ET LA PRINCESSE LOUISE.

Toronto, 13.—Le *Globe* du ce matin contient les dépêches suivantes: "Liverpool, 12.—Le duc de Cumberland et d'autres membres de la famille royale quitteront Londres à midi mercredi par le chemin de fer Midland et arriveront à Liverpool à six heures a. m. Une garde d'honneur les accompagnera dans les rues de Liverpool jusqu'à l'hôtel Adelphi. Après le déjeuner le marquis de Lorne et sa suite se rendront à l'hôtel de ville où une adresse lui sera présentée par la corporation. De là le marquis de Lorne se dirigera vers l'embarcadere et montera sur le *Seraphim* qui fera voile vers midi. Le steamer après avoir traversé le détroit qui sépare l'Angleterre de l'Irlande, arrêtera à Moville. Le maire de Londonderry lui présentera une adresse. De là le vaisseau se dirigera sans arrêt vers Halifax. Ce sera fête à Liverpool mardi. Le duc d'Edimbourg a laissé Gibraltar le premier du mois sur le *Black Prince* pour Halifax et assistera à la réception du gouverneur et de la princesse. Le duc de Connaught et le prince Léopold accompagneront le duc jusqu'à Halifax.

Préparatifs.—Les autorités navales d'Halifax font de grands préparatifs pour recevoir le nouveau gouverneur général du Canada. La flotte canadienne par le vice-amiral Inglefield ira au-devant du vapeur *Seraphim* et l'escortera jusqu'à dans le havre de Halifax, en formant à l'arrivée deux lignes dirigées par le *Belphégor* et le *Black Prince*. Les forts les salueront en passant. Le *Seraphim* passera entre la rangée de vaisseaux et ira mouiller vis-à-vis l'Arsenal. Le marquis de Lorne et la princesse Louise se rendront à terre sur le canot de l'Amiral, au bruit d'une salve royale. Les chaloupes de la flotte formeront procession jusqu'au débarcadere, où les autorités civiles recevront le gouverneur-général et la princesse.

Le lieutenant-général Selby Smythe et le capitaine Smythe, aide-de-camp, se rendront à Halifax, pour assister à l'arrivée du marquis de Lorne.

Ottawa, 14.—On a pris des arrangements pour faire des excursions de toutes les parties du pays, à l'occasion de la réception du Gouverneur-Général en cette ville.

Toronto, 14.—Une dépêche spéciale du *Globe*, datée d'hier, dit: Les arrangements faits à l'occasion du départ du marquis de Lorne pour le Canada sont maintenant complets ou à peu près. Six cents personnes ont visité le *Seraphim* aujourd'hui. Le salon du steamer est décoré de fleurs et de verdure. Les cabines destinées à la princesse, au marquis et à lady McNamara sont spécialement pourvues de toutes les perfectionnements qui suivent tous les mouvements du navire et préservent complètement du mal de mer. Ces trois cabines sont tendues de soie; elles occupent l'espace de deux cabines et sont séparées en deux, un boudoir et une chambre à coucher. Chaque lit peut se disposer en fauteuil pour s'y assseoir. Le cortège de Son Excellence consiste en dix-sept personnes accompagnées de vingt-cinq serviteurs.

Halifax, 14.—On a fait de grands préparatifs pour la réception du marquis de Lorne et de la princesse Louise. Le convoi spécial qui devra amener le noble couple d'Halifax sera le plus beau qui ait jamais été vu sur un chemin de fer canadien. Tous les chars seront peints et bourrés à neuf. Outre le char spécial de M. Brydges, il y aura trois chars Pullman, un char de vivres et plusieurs chars à bagage.

Liverpool, 14.—Le marquis et la marquise de Lorne, accompagnés du duc de Connaught, du prince Léopold et de leurs suites sont arrivés ici à six heures ce matin et se sont rendus à l'hôtel Adelphi. A dix heures le cortège vice-royal s'est rendu à l'hôtel de ville accompagné d'une escorte. Une foule immense encombrant les rues et donnant des marques de respect. Le maire Royden reçut le noble cortège et lui l'adresse de la corporation. Ensuite fut présentée celle de la chambre de commerce. Le marquis répondit aux deux adresses. Le cortège se mit en marche vers le port et les princes royaux accompagnèrent le marquis et la princesse jusque sur le *Seraphim*. Ils revinrent à la rive et le steamer prit la mer. Le temps a été très beau.

Mort.—Nous apprenons avec regret la mort de l'Hon. M. Louis Renaud arrivée mercredi soir à Ste. Martine.

Dépêches Télégraphiques.

Toronto, 13.—Il y a plusieurs années que Toronto n'a pas été témoin d'un incendie aussi considérable que celui qui a eu lieu hier soir. Les flammes de l'incendie illuminèrent l'atmosphère. Lorsque l'alarme fut donnée on crut d'abord que c'était la bâtisse des immigrants, mais on s'aperçut bientôt que les principaux ateliers de la prison centrale étaient en flammes. On refusa d'abord d'admettre les pompiers dans l'enceinte de la cour, mais il leur fallut bientôt. Malgré de puissants efforts pendant 3 h. on ne put mettre de frein à l'élément destructeur. La scierie contenant des outils, des machines et des effets d'une grande valeur, fut complètement consumée. Le feu a originé au coin sud de l'atelier de peinture et s'est répandu rapidement. Les pertes subies par la province sont considérables et se chiffrent par milliers de piastres. Outre la destruction des ateliers de peinture et de cordonnerie, du moulin à soie, du magasin, des amas de bois pour une valeur de \$8,000 à \$9,000 ont été consumés. Un certain nombre de chars du Northern Railway ont été réduits en cendres. Les pertes totales seront de \$100,000. Une grande terreur a régné parmi les prisonniers lorsqu'ils ont vu les flammes entourer la prison. Cependant il n'y eut pas un seul instant de danger réel pour eux. On blâme les autorités de la prison de n'avoir pas laissé entrer de suite les

Un mot pour les Mores Sages
On ne saurait trop recommander le Syrop du Prince de Galles de Mme. H. A. WOOD, pour la toux, la bronchite, la diarrhée des enfants. Si l'usage de ce syrop était plus répandu, il n'y aurait pas le quart des mortalités qu'il y a parmi les enfants.

Les amis de Lord Beaconsfield se réjouissent du succès de sa diplomatie.

Rome, 13. - Les évêques allemands exilés, en réponse à une lettre du Vatican leur demandant leurs opinions sur les négociations entre l'Allemagne et le Vatican, ont adressé un mémoire au Pape exprimant leur désir de voir une solution pacifique de la question.

Ottawa, 14. - L'hon. Juge Haggarty, juge en chef de la Cour des Placids Communs, a été nommé juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, et l'hon. juge Adam Wilson a été nommé juge en chef de la Cour des Placids Communs.

Ottawa, 14. - Les rumeurs disant que les bureaux des départements publics ont été encombrés d'employés par l'ex-ministère fédéral après les élections de septembre paraissent fondées si on en juge par les rapports vérifiés de quelques départements. Le *Citizen* dit, suivant une dépêche d'Ottawa, qu'en conséquence il sera fait une réduction assez considérable d'employés. La plus stricte économie est devenue nécessaire si l'on veut équilibrer nos finances d'une manière satisfaisante. Huit employés seront retranchés dans le département des finances et il en sera ainsi dans les autres départements.

Paris, 14. - Le comité électoral de la chambre des députés a recommandé l'invalidation de l'élection de M. Fourton, ex-ministre de l'Intérieur.

Londres, 14. - L'importance de la marche d'une colonne russe de 8,000 hommes vers Balk est considérable. Les Russes sont maintenant prêts à entrer dans l'Afghanistan par le nord si les anglais y entrent par le sud. Les journaux russes disent maintenant que le sang répandu depuis 1848 pour s'emparer des provinces tartares au tour du lac Aral, serait perdu si l'Afghanistan ne devait devenir province ou dépendance russe. Rendus à Balkh, la route de Hérat est ouverte aux Russes et Hérat est la clef nord de l'Afghanistan. De là les Russes peuvent menacer l'Inde anglaise et demander l'acquisition du Bosphore comme prix de leur retraite.

Londres, 14. - Une dépêche de l'Amérique Centrale mande qu'une corvette du Chili s'est emparé d'un vaisseau américain chargé de guano, dans le détroit de Magellan.

Paris, 14. Hypolite Adolphe Taine, philosophe français, a été élu membre de l'Académie française.

Rome, 14. - L'Etat dit que le Conseil d'Etat a décidé que le Siège de Naples, est situé dans le patronage royal et que l'archevêque nommé par le Vatican, ne peut jouir des bénéfices de ce siège à moins d'obtenir du roi son investiture et son exequatur.

NECROLOGIE.

Dimanche après-midi, vers quatre heures, M. Le curé Gonthier, de Ste. Claire, comté de Dorchester, est mort subitement. On a bien voulu nous donner les détails suivants sur ce pénible événement.

Juste vers quatre heures, M. Gonthier fut très occupé. Vers cette heure on vint le chercher pour un malade dans un état critique. Il se hâta de répondre à l'appel qui lui était fait et chemin faisant, un jeune homme qui l'accompagnait, eut une syncope. On s'empressa de le transporter dans une maison voisine et là, son état empira. Ce regrettable incident causa un surcroît de fatigue et d'anxiété au vénérable curé. Pendant qu'il s'efforçait de procurer des soins au malade, M. le curé Gonthier se plaignait d'avoir très chaud et au même moment il s'affaissa sur lui-même. On s'empressa de lui porter secours mais malheureusement une heure après, on dut se résigner à constater un décès.

Le Révérend M. Gonthier était universellement estimé et respecté. Plein de dévouement, de charité chrétienne il avait su mériter l'amour de tous ses paroissiens. Il était toujours empressé pour accomplir les devoirs de son saint ministère, et l'on peut dire que l'une des causes déterminantes de sa mort soudaine est l'excès de fatigue qu'il n'avait pas craint de s'imposer pour suffire aux appels qui lui étaient adressés. - *Le Canadien*.

DECES.

A Sherbrooke (au couvent des révérendes Sœurs Grises) le 15 du courant, dame Marie Girouard, épouse de feu Antoine Côté, ci-devant de cette ville, à l'âge avancé de 79 ans et 5 mois. Elle était la mère de la révérende Sœur Côté, de l'Hôtel-Dieu et de Victor Côté, ancien marchand de cette ville.

C'est toujours un plaisir pour nous d'attirer l'attention sur des articles qui méritent l'encouragement du public. Aucun article offert en vente n'a probablement eu autant de succès que le sirop de gomme d'épinette rouge de Gray. En ayant fait l'expérience nous-même, et pour notre plus grand bien, nous pouvons en parler avec connaissance de cause.

La vente de ce remède se fait maintenant en proportions énormes. Que tous ceux qui sont affligés de toux ou d'affections de poitrine ne manquent pas d'en faire l'essai, et ils en éprouveront certainement un soulagement immédiat.

CONSUMPTION GUERIE

Un vieux médecin retiré de la pratique ayant eu la formule d'un remède végétal d'un missionnaire pour la guérison sûre et prompte de la Consommation, Asthme, Bronchites, Catarrhe et autres maladies de la gorge et des poumons, ainsi qu'un remède positif et radical pour les débilités nerveuses et autres maladies nerveuses après avoir expérimenté leur efficacité étonnante dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à ceux qui souffrent. Animé du désir de soulager l'humanité souffrante, il enverra GRATIS à ceux qui le désirent cette formule, avec direction complète pour s'en servir avec succès. Envoyée par le retour de la malle sur demande avec estampille et nommant ce papier, W. W. Sherar, 149 Power's Block, Rochester, N. Y. NWA&S Pa. 8-78 6m. Nulle a.

Un mot pour les Mores Sages

On ne saurait trop recommander le Syrop du Prince de Galles de Mme. H. A. WOOD, pour la toux, la bronchite, la diarrhée des enfants. Si l'usage de ce syrop était plus répandu, il n'y aurait pas le quart des mortalités qu'il y a parmi les enfants.

Annouces Nouvelles.

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS,

Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. B. Rolland & Fils pour 1879, c'est l'Almanach le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc. 5 cts. *Almanach des Familles de J. B. Rolland & Fils* pour 1879, c'est un almanach indispensable dans les familles, par les recettes, les procédés économiques, les listes, etc., qu'il contient et qui le rendent si attrayant pour tout le monde, 5 cts.

Calendrier de la Puissance du Canada pour 1879, contenant la liste du Clergé de la Puissance et le calendrier ecclésiastique, publié par la maison J. B. Rolland & Fils, 5 cts.

Ces deux Almanachs et le Calendrier, 16 cts, franco par la poste.

CARTES A JOUER TRIPPLICATE.

Ces Cartes sont supérieures à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, pour la fin, la beauté et la facilité avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car dans les angles des cartes est représenté en petit la valeur de la carte, ce qui les rend très commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très réduit, il y en a de 25 cts, 30 et 35 cts, franco par la poste.

SERIE ILLUSTRÉE DE LIVRES DE LECTURE

de A. N. Montpetit, qui ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition de Paris 78. Premier Livre, in-18, \$1.20 la douzaine. Deuxième Livre, in-18, \$1.80 la douzaine. Troisième Livre, in-18, \$2.40 la douzaine. Quatrième Livre, in-12, \$4 la douzaine. Cinquième Livre, in-12, \$5 la douzaine.

METHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION

d'après la Méthode Michel, par Montpetit et Marquette. Livre de l'Élève in-18 illustré 40 cts, la douz. Livre du Maître in-18, \$1 la douzaine.

LES MEILLEURES GEOGRAPHIES.

sur celles de l'abbé Holmes, nouvelles éditions revues par l'abbé L. O. Gauthier. Éléments de Géographie Moderne, in-12, cart. \$1.20 la douzaine.

Abrégé de Géographie Moderne in-12 pleine reliure toile, \$4 la douzaine.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE

du Canada, en Français. de 26 sur 24 po, ces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleau, \$2.50 chaque.

Histoire Sainte Illustrée, approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal, in-18 cartonné, \$1.50 la douzaine.

Histoire de France, Illustrée, approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal, in-18 cartonné, \$1.80 la douzaine.

Éléments d'Algèbre théorique et pratique d'après Eysler et Pascal, in-12, pleine reliure toile, 50 cts, chaque.

Tous ces livres sont en vente à la Librairie

J. B. ROLLAND & FILS,

175 St. Vincent, Nos. 12 à 14. MONTREAL.

15 Nov. 1878-18.

BUREAU D'ENREGISTREMENT.

Comté de St. Hyacinthe.

Je, soussigné, Registrateur du Comté de St. Hyacinthe, et Officier-Rapporteur à l'élection d'un Député pour la Chambre de Communes du Canada, pour le dit District Electoral, présente année 1878, donne avis, que ce jour, à neuf du matin, il m'a été remis, par la Mairie, en la cité de St. Hyacinthe, en conformité de l'acte ou statut ci-après cité :

« Une Pétition faite sous les conclusions :

« de l'acte des Elections Fédérales contestées 1874 et ses amendements, (par Théophile Perrault, contracteur, Adolphe Dandelin, boucher, Adolphe Canot, oncteur, Teneur de Livres, et Joseph Narcisse Chaput, huissier, tous domiciliés en la cité de St. Hyacinthe, dit Comté, et dans le district judiciaire de St. Hyacinthe, habiles à voter à la dite élection), et portant le numéro un (1) « du rôle des Elections Fédérales contestées, de la Cour Supérieure de ce district, sous la date du deuxième jour « du pros ant mois, contestant l'élection « de Louis Teller, ancien, avocat, de la dite cité de St. Hyacinthe, comme Député élu du dit district électoral à la dite Chambre des Communes du Canada, et que j'ai rapporté comme élu à la dernière élection fédérale de 1878. « Cette Pétition signée sous la date du « Trente octobre dernier par R. E. Fontaine, Ecuier, conseil de la Reine, avocat des pétitionnaires qui a élu domicile au Bureau de MM. Fontaine & Morison, avocats, Rue Girouard, en la cité susdite, et ainsi accompagnée du « réquisitoire légal signé par MM. de « Lorimier & Roy, Protonotaire de la dite « cour sous la date du onzième jour du « présent mois, ainsi que prescrit par le « dit acte ou statut. »

Donné au Bureau d'Enregistrement, à St. Hyacinthe, ce Treize Novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-dix-huit.

H. ST. GERMAIN,

Registr., et Officier-Rapporteur.

D.E., de St. Hyacinthe.

JACQUES FOURNIER

HUISSIER C.S.

Magenta, Comté de Rouville

M. Fournier étant bien connu dans tout le comté de Rouville, se chargera de toute collection qui lui sera envoyée, et de toute agence de journaux et autres.

De bonnes garanties seront offertes à ceux qui l'emploieront.

Magenta, Août 1878.

Annouces Nouvelles.

AUX VOYAGEURS

Avant de partir ne manquez pas

D'ASSURER VOTRE VIE CONTRE LES ACCIDENTS.

Billets à vendre aux agences locales et aux Stations de chemins de fer.

TERRES DANS LE MICHIGAN

Pour toutes informations concernant

Les Terres à Bois et à Paturages dans le MICHIGAN CENTRAL, offertes en vente par la Cie du chemin de fer Elin et Père Marquette. Adressez :

W. L. WEBBER,

Land Commissioner.

EAST SAGINAW, MICH.

En envoyant 35 cts. avec votre âge, votre grandeur, la couleur des yeux et des cheveux, vous recevrez par le retour de la malle une photographie de votre futur mari ou épouse, avec nom et date du mariage. Adressez W. FOX, Drawer 46, Pattonville, N. Y.

JUGEZ POUR VOUS-MÊME

25 Cartes avec nom 10 cts. Échantillon de Cartes Photographiques 35. Quelque chose de nouveau. S. S. Perry, Nassau, N.Y.

\$7 par jour en prenant des abonnés pour le *Fire-side Visitor*. Tout ce qui lui faut pour Agent gratuit. P. O. VICKERY, Augusta, Maine.

40 Cartes satinées avec nom 10 cts. Outfit 10 cts. Vana & Co., North Chatham, N. Y.

25 Cartes Chromo, ou avec motif; toutes différentes avec votre nom, 10 cts. Nassau Card Co., Nassau, N.Y.

25 sortes de cartes illustrées 10 cts. 10 cartes Chromo 10 cts. avec votre nom. J. B. HUSTED, Nassau, N.Y.

40 CARTES Assorties avec votre nom, 10 cts. Tout ce qu'il faut pour agents, 10 cts. L. JONES & CO., Nassau, N. Y.

25 Cartes de Fantaisie, avec nom 10 cts. Outfit 10 cts. 150 sortes. Hull & Co., Hudson, N. Y.

Ceux qui Annoncent - Demandez notre liste choisie de journaux pour nouvelles locales. Geo. P. Rowell & Co., 10 Spruce st., N. Y.

SIROP de Gomme d'Epinette

De GRAY

La Toux, les Bronches, et toutes Affections de la Gorge.

Prepare avec la meilleure Gomme d'Epinette Rouge.

GOUT DELICIEUX.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Sous Propriétaires et Manufacturiers.

HENRY, WATSON & Co.

Montreal.

N.B. - Les mots "Sirop de Gomme d'Epinette Rouge", constituent notre marque de Commerce enregistrée, qui est appliquée sur chaque bouteille. 4 x 15 10 78

ARTESIAN

Well Drilling, Boring,

MINERAL PROSPECTING AND QUARRYING TOOLS.

Highest award at Centennial Exhibition. Send for pictorial catalogue and price-list, free. Agents wanted. \$20 per day guaranteed. Sand, loam, and rock easily landed. Address, PHILIP WELLS, EXCAVATOR CO., 4206 Elm Ave. Philadelphia, Penna.

A reçu ce premier prix à l'exposition provinciale de Toronto. à 12-78

JOSEPH VINCELETTE,

Huissier de la Cour Supérieure.

ST JEAN BAPTISTE DE ROUVILLE.

M. Vincelette se chargera de toute collection qui en verra lui confier. 15-11-78-imp

A VENDRE.

Mardi, le 12 novembre prochain, à dix heures du matin, sera vendu sur les lieux, une terre appartenant à Louis Lebeuf et située dans le 20e rang du township d'Upton, de six arpents et demi de large à un bout et de sept arpents de large de l'autre bout, sur vingt-trois arpents environ de haut - étant le No. 53 - dont 78 à 80 arpents en culture, 36 arpents en abatis et le reste en bois debout, avec une maison, hangar, grange et autres bâties dessus érigés. Cette terre est située à 40 arpents de l'église d'Upton et à 25 arpents des moulins à scie et à farine.

Conditions faciles. S'adresser au propriétaire

On à **M. Louis Lebeuf**

P. Fafard, Notaire d'Upton.

A LOUER.

Dans la paroisse de L'Assomption, à 3 arpents de l'église, à 7 milles de la station du grand tronç. Une bonne maison en briques bien finie, avec hangars, écuries et autres dépendances.

Aussi un jardin bien planté d'arbres fruitiers, Pommes, Prunes, etc., près d'un arpent de terre.

La place est des plus avantageuses pour un homme de profession, Notaire ou Médecin. La paroisse possède une population de près de 3,000 âmes et il n'y a pas de Notaire ou de Médecin résident. Possession immédiate. Le loyer pourra durer plusieurs années.

S'adresser sur les lieux à

JOSEPH DESMARAIS,

L'Assomption, 7 Septembre 1878-1m1.

SURDITE GUERIE RADICALEMENT.

Pas de médecine. Circulaire gratis. Adressez

G. J. WOOD, Madison, Ind.

Je me suis servi de l'invention de Wood contre la surdité, j'en suis pleinement satisfait, et je le conseille à tous d'en faire l'essai.

J. MARSHALL, Fingall, Ont. Canada.

10-78-3C

Terre à Vendre.

Dans les Trente de St. Jean-Baptiste de Rouville, à 4 milles de la Station du Grand Tronc de St. Hilaire, et à 40 arpents de l'Eglise de St. Jean-Baptiste. Une Terre de 4 arpents de front sur trente de profondeur, toute en bon état de culture, bien clôturée, avec une bonne maison, deux granges, étable, remise et autres bâties.

Pour les conditions qui seront faciles, s'adresser sur les lieux à

JOSEPH ROY,

St. Jean-Baptiste, 8 Octobre 1878. 3

AVIS PUBLIC.

Je donne par les présentes, avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de moi-même.

Andre Larivière.

St. Huges, 10 oct., 1878-1 p

LA BANQUE CONSOLIDÉE.

Capital Payé :

4 MILLIONS DE PIASTRES.

LA BRANCHE DE ST. HYACINTHE

Tient son BUREAU Coin des Rues

CASCADES ET ST. DENIS.

Place du Marche,

Et est prête à transiger toutes affaires de Banque généralement.

Intérêt sera alloué sur les Dépôts au taux convenu, et ces Dépôts peuvent être retirés en tout ou en partie, d'après les Règlements imprimés sur les Livrets d'Epargnes.

Argent américain vendu et acheté.

Prompte attention aux remises par la poste ou autrement ainsi qu'à la correspondance.

SIR FRANCIS HICKS, Président.

J. B. RENNY, Gérant-Général.

H. BARBEAU, Gérant à St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe, 11 Juillet 1878-com15-11-77

POUVOIR D'EAU

De 60 à 80 Forces

OFFERT GRATIS

à 3 Milles d'Upton.

Le soussigné offre à toute compagnie ou particulier qui voudrait s'engager à employer 25 ou 30 personnes, l'usage gratuit, pour aucun temps, d'un magnifique pouvoir d'eau à 3 milles d'Upton, sur le Grand Tronc. Une tannerie de gantier y ferait bien, l'eau et l'énergie sont en abondance.

S'adresser immédiatement au soussigné,

JOSEPH JEANSON,

Upton.

15 Avril 1878-3m2

CHEMIN DE FER DE JONCTION

DE

LAC CHAMPLAIN & ST. LAURENT.

TABLEAU DES HEURES

COMMENCANT LUNDI LE 14 OCTOBRE 1878.

MILES. STATIONS (Allant Sud) MÈLE. A.M.

St. Guillaume.....Départ 7.40

9 St. Huges..... 8.20

14 St. Simon..... 8.43

St. Rosalie (Traverse) " 9.23

22 St. Joseph (St. Hyacinthe) " 9.55

31 St. Pie..... 10.20

36 St. Paul d'Abbotsford. " 10.45

42 L'Ange-Gardien..... 11.05

48 Farnham (West).....Arrive.

STATIONS (Allant Nord) P.M.

Farnham (West).....Départ 3.15

6 L'Ange-Gardien..... 3.50

12 St. Paul d'Abbotsford. " 4.15

17 St. Pie..... 4.38

26 St. Joseph (St. Hyacinthe) " 5.20

St. Rosalie (Traverse) " 5.50

34 St. Simon..... 6.13

39 St. Huges..... 6.45

48 St. Guillaume.....Arrive.

Le tableau ci-dessus s'appliquera jusqu'à nouvel ordre, à tous les jours de la semaine le Samedi excepté.

LE SAMEDI

Pour le Marché de St. Hyacinthe, les Convoyeurs suivront le tableau ci-dessous.

MILES. STATIONS (Allant Sud) MÈLE. A.M.

St. Guillaume.....Départ 6.30

9 St. Huges..... 7.07

14 St. Simon..... 7.28

22 St. Joseph (St. Hyacinthe) Arrive 8.00

St. Joseph (St. Hyacinthe) Départ. 5

